

Certificat en histoire - 4116

RESPONSABLE :

Gatineau

Mathieu Charron
Directeur de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, postes 2354 et 2356.
Courriel : module.sc.sociales@uqo.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

En tant que discipline scientifique, l'histoire jette un regard critique sur le passé de l'humanité dont elle est la mémoire. Elle analyse les transformations et les évolutions des phénomènes sociopolitiques, au sens le plus large possible du terme. Dimension incontournable de l'expérience humaine, l'histoire permet de comprendre les enjeux lointains et récents dont l'évolution a façonné notre monde et continue à le faire. Les objets de recherche de tous les spécialistes des sciences sociales et humaines ont d'ailleurs une dimension historique puisqu'ils s'inscrivent dans le temps et ne sont pas le fruit d'une génération spontanée. Ainsi, l'histoire telle qu'on la pratique maintenant est loin d'une accumulation de dates, mais constitue plutôt une explication de l'univers social dans toute sa complexité. Véritable enquête, elle est le résultat rigoureux du traitement méthodologique des archives et des vestiges divers qui témoignent de l'expérience humaine, individuelle et collective, sous toutes ses formes et dans sa globalité.

Le certificat en histoire s'adresse aux personnes qui, sans chercher à devenir des spécialistes, souhaitent acquérir une formation de base en histoire. Une fois terminé, ce certificat peut donner lieu à un transfert de 30 crédits au baccalauréat en sciences sociales avec concentration en histoire, au baccalauréat avec majeure ou mineure en histoire et au baccalauréat par cumul de certificats.

Le certificat en histoire vise à :

- doter les étudiant(e)s d'une connaissance de base des outils conceptuels propres à l'histoire;
- familiariser les étudiant(e)s aux grands enjeux du monde contemporain et à leur évolution dans le temps.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓	✓	
	TP	✓	✓	

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne générale de 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des aptitudes et capacités qui les prédisposent à poursuivre des études universitaires. À cet effet, la candidate ou le candidat doit répondre à un questionnaire et se soumettre à une entrevue au besoin.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

HIS1043	Histoire de l'Europe: de la Renaissance à 1815
HIS1273	Histoire de l'Europe contemporaine : de 1815 à nos jours
HIS1303	Histoire du Canada jusqu'en 1867

HIS1323	Histoire du Québec et du Canada : de 1867 à 1929
HIS1333	Histoire du Québec et du Canada : de 1929 à nos jours
	15 crédits optionnels

Cours optionnels

Quinze (15) crédits optionnels parmi les suivants :

COM1003	Histoire des communications
DEV1023	Impérialisme, décolonisation et post colonies
ECN1633	Économie contemporaine
GEO1283	Le monde dans une perspective géographique
GEO1323	Géographie du Québec / du Canada : espace et société
HIS1003	Initiation à la méthode historique
HIS1023	Histoire de l'Antiquité
HIS1033	Histoire du Moyen Âge
HIS1343	Histoire de l'Outaouais
HIS1373	Histoire des Amériques
HIS1383	Le XXe siècle
HIS1443	Histoire des Autochtones au Québec et au Canada
LNG1103	Histoire de la langue française
POL1183	Politiques étrangères
POL1263	Système mondial et relations internationales
REI1553	Histoire du travail et des sociétés québécoise et canadienne
SOC2503	Histoire de la pensée sociologique
SOC2053	Sociologie du genre
SOC1263	Classes sociales et mouvements sociaux
SOC1283	Sociologie de la culture
SSO1043	Méthodes quantitatives en sciences sociales
SSO1053	Méthodes qualitatives en sciences sociales

NOTES :

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme - Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études admissibles
<https://uqo.ca/nouvelles/170172>